ROYAUME DU MAROC





PLAN STRATÉGIQUE

2024 - 2028

ÊTRE UNE AUTORITÉ INNOVANTE ET PROACTIVE DANS UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE MUTATION

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



ORIENTATION I.

Améliorer la protection des assurés et des affiliés des organismes de prévoyance sociale

ORIENTATION II.

Faire évoluer l'organisation et la conduite de marché du secteur des assurances et veiller à la résilience des acteurs ainsi qu'à la stabilité financière



ORIENTATION III.

Promouvoir le développement et la Transformation du secteur des assurances en favorisant la Digitalisation et l'Innovation, et soutenir la Durabilité

ORIENTATION IV.

Contribuer à la mise à niveau du secteur de la prévoyance sociale ainsi qu'à la mise en œuvre des chantiers de l'élargissement de la protection sociale et de la réforme de la retraite



ORIENTATION V.

Être une Autorité innovante, agile et attractive, en phase avec l'évolution numérique et ouverte sur son environnement national et international

ORIENTATION 1

“Améliorer la protection des assurés et des affiliés des organismes de prévoyance sociale”

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

01

Renforcer certains droits et améliorer la qualité de service au profit des assurés, des bénéficiaires de contrat, des adhérents et des affiliés

02

Promouvoir les Bonnes Pratiques dans les Secteurs des Assurances et de la Prévoyance Sociale

03

Poursuivre la Contribution à la feuille de route de l’Inclusion Financière ainsi que le développement de l‘Education Financière du Grand Public et la Sensibilisation des Assujettis

ORIENTATION 1

Améliorer la protection des assurés et des bénéficiaires de contrats, ainsi que des adhérents et affiliés des organismes de prévoyance sociale.

OBJECTIF 01

RENFORCER CERTAINS DROITS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE AU PROFIT DES ASSURÉS, DES BÉNÉFICIAIRES DE CONTRAT, DES ADHÉRENTS ET DES AFFILIÉS

1. AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE AU PROFIT DES ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES DE CONTRAT

AMÉLIORATION DU PROCESSUS D'INDEMNISATION AU TITRE DES DIFFÉRENTS CONTRATS D'ASSURANCE

- Analyse des rapports des missions effectuées auprès des EAR, des contrats commercialisés et des réclamations reçues par l'Autorité, pour arrêter les points d'amélioration
- Mise en place de règles pour l'expertise, ainsi que pour l'ensemble des intervenants dans le processus d'indemnisation
- Amélioration des exécutions BNEJ
- Refonte du cadre légal applicable au Fonds de garantie des accidents de la circulation (FGAC)
- Accompagnement du Gouvernement pour la révision du dahir du 2 octobre 1984
- Optimisation de la gestion de sinistres (réduire les délais de traitement, assurer la transparence à l'égard des assurés et bénéficiaires de contrats...)

ORIENTATION 1

- MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE DES CONTRATS EN VUE D'AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DOCUMENTS CONTRACTUELS ET FAVORISER LA TRANSPARENCE

- RÉFLEXION POUR UNE REFONTE GLOBALE DU RÉGIME DES ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES À LA LUMIÈRE DES ÉVOLUTIONS

- DÉVELOPPEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES DE CONTRAT

 ... Amendement de certaines dispositions du livre premier du CDA pour une meilleure protection des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance (Micro-assurance, contrats d'assurance en déshérence, assurance indicielle...)

- POURSUITE DES EFFORTS POUR L'AMÉLIORATION DE LA MÉDIATION EN ASSURANCE ET PROPOSITION D'UN MODÈLE CIBLE

- AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS PAR L'ACAPS ET MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE

- SIMPLIFICATION DE LA COMPRÉHENSION DES PRODUITS ET DES CONTRATS

- MISE EN PLACE DE BAROMÈTRES SECTORIELS POUR PILOTER LA PERFORMANCE ET LA QUALITÉ DE SERVICES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

2 - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE AU PROFIT DES ADHÉRENTS ET DES AFFILIÉS DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE

- RÉALISATION DE MISSIONS DE CONTRÔLE AUPRÈS DES ORGANISMES DE RETRAITE PUBLICS (CMR, CNSS, RCAR ET CNRA) - GESTION DES DROITS DES AFFILIÉS ET DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- RÉALISATION DE MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE - GESTION DES PRESTATIONS POUR LES RÉGIMES AMO (TS, TNS, TADAMON, PCPC, ACHAMIL)

- RÉALISATION DE MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE - GESTION DES DROITS DES RÉGIMES AMO (TNS, TADAMON, ACHAMIL)



OBJECTIF 02

PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES DANS LES SECTEURS DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

1. AMÉLIORATION ET OPTIMISATION DE LA SUPERVISION DES PRATIQUES DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

RENFORCEMENT ET DIGITALISATION DU CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES, AINSI QUE L'ADAPTATION DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE

- Amélioration de la procédure de contrôle des EARs et des intermédiaires en se basant sur les informations communiquées via le questionnaire sur les pratiques commerciales
- Élaboration de guides de contrôle des EDP et de leurs agents principaux
- Mise en place du dispositif de contrôle basé sur les visites mystères ou « Mystery shopping »
- Révision du référentiel des sanctions applicables aux intermédiaires
- Mise en place d'un code de conduite digitale
- Réalisation d'une étude sur les modalités de contrôle et d'usage de l'intelligence artificielle (IA) et des nouvelles technologies
- Déploiement des résultats de l'étude sur l'usage de l'IA dans le cadre des contrôles de l'ACAPS
- Mise en place d'un outil de « Web Scraping » pour de contrôle des sites de vente en ligne
- Automatisation des restitutions des questionnaires sur les pratiques commerciales
- Refonte de l'application intercontrôle incluant la dématérialisation des échanges administratifs avec le réseau de distribution

ORIENTATION 1

2- RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION DES PRATIQUES DANS LE SECTEUR DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

- RÉFLEXION SUR LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE L'AUTORITÉ POUR LE CONTRÔLE DES PRATIQUES DE GESTION DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE
- MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION ET D'UNE DÉMARCHE POUR LE CONTRÔLE DES PRATIQUES DE GESTION AU SEIN DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE
- ÉLABORATION D'UN PLAN DE CONTRÔLE DES PRATIQUES DE GESTION AU SEIN DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE
- ACCOMPAGNEMENT DES MUTUELLES POUR LA SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES CAISSES DE RETRAITE POUR UNE BONNE GESTION DES DROITS



OBJECTIF 03

POURSUIVRE LA CONTRIBUTION À LA FEUILLE DE ROUTE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE, AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU GRAND PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES ASSUJETTIS

1. CONTRIBUTION DE L'ACAPS À LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE NATIONALE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

- INTRODUCTION DU CADRE RÉGISSANT LA MICRO-ASSURANCE ET L'ASSURANCE INDICIELLE - AMENDEMENT DU LIVRE PREMIER DU CDA
- POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE SNIF

- Promotion d'offres adaptées aux populations sous-assurées et poursuite de l'accompagnement des assureurs pour le lancement de nouveaux produits de micro-assurance
- Réalisation de la deuxième édition du baromètre de l'assurance inclusive et identification des écarts de protection à prioriser

2. POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

MISE EN PLACE D'INITIATIVES ET DE PROGRAMMES D'APPUI DESTINÉES À AMÉLIORER LE NIVEAU D'ÉDUCATION EN ASSURANCE ET EN PRÉVOYANCE SOCIALE

- Mise en œuvre et conception de contenu pédagogique dynamique sur la plateforme d'éducation financière
- Déploiement du programme de sensibilisation et de vulgarisation pour le grand public
- Renforcement de la culture assurantielle et de prévoyance sociale (compréhension des droits et des obligations)

3. POURSUITE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ASSUJETTIS DU SECTEUR DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DES ASSUJETTIS DU SECTEUR DES ASSURANCES ET DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE

ORIENTATION 2

Faire évoluer l'organisation et la conduite de marché du secteur des assurances et veiller à la résilience des acteurs ainsi qu'à la stabilité financière

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

01

Améliorer l'encadrement de la conduite du marché des assurances et de la distribution des produits d'assurances

02

Parachever les aménagements réglementaires et consolider la supervision prudentielle et macroprudentielle du secteur des assurances

03

Adapter la supervision du secteur des assurances aux risques émergents

04

Consolider le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC & FT) pour le secteur des assurances et de la prévoyance sociale

ORIENTATION 2

Faire évoluer l'organisation et la conduite de marché du secteur des assurances et veiller à la résilience des acteurs ainsi qu'à la stabilité financière.



OBJECTIF 01

AMÉLIORER L'ENCADREMENT DE LA CONDUITE DU MARCHÉ DES ASSURANCES ET DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS D'ASSURANCES

1. MISE EN PLACE D'UN CADRE RÉGISSANT LA CONDUITE DE MARCHÉ AVEC L'INTRODUCTION AU NIVEAU DU CDA D'UN NOUVEAU LIVRE DÉDIÉ

- PRÉPARATION D'UN PROJET DE TEXTE DE LOI ET SES TEXTES D'APPLICATION (TRAITEMENT ÉQUITABLE DES ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES DE CONTRAT, RÈGLES DE TRANSPARENCE, FRAUDE, MÉDIATION, GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊT , REPORTING, ...)
- MISE EN ŒUVRE DU RÉFÉRENTIEL DU TRAITEMENT ÉQUITABLE
- MISE EN PLACE D'UN CADRE POUR LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

2. RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DES PRODUITS D'ASSURANCE

- MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE DES PRODUITS D'ASSURANCE
- RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE VALIDATION INTERNE (PAR LES EAR) DES PRODUITS D'ASSURANCE
- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE COUVERTURE DE CERTAINS PRODUITS D'ASSURANCE ET RENFORCEMENT DE LA CLARTÉ ET LA COMPRÉHENSION DES CONTRAS

ORIENTATION 2

- MISE À NIVEAU DES ANCIENS PRODUITS D'ASSURANCE EN VUE DE TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES, DES NOUVELLES ATTENTES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ASSURÉS (VALEUR AJOUTÉE, ÉQUILIBRE CONTRACTUEL ...)
- ACCOMPAGNEMENT DE LA LIBÉRALISATION DES CRITÈRES DE TARIFICATION DE L'ASSURANCE RC AUTOMOBILE
 - ... Étude actuarielle relative à la révision des critères de tarification
 - ... Déploiement des actions issues de l'étude

3. MISE EN PLACE D'UN MODÈLE DE DISTRIBUTION PERFORMANT ET INNOVANT (REFONTE DU LIVRE IV DU CDA)

- VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN ET RENFORCEMENT DE L'INFORMATION ET DU CONSEIL AUX CLIENTS
- RÉVISION DE L'APPROCHE DE RÉGULATION EN MATIÈRE DE DISTRIBUTION
- ADAPTATION DU CADRE LÉGAL À DE NOUVEAUX MODES DE DISTRIBUTION (VENTE EN LIGNE, AFFINITAIRES, COMPARATEURS DE PRIX....)
- RENFORCEMENT DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCES



OBJECTIF 02

PARACHEVER LES AMÉNAGEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET CONSOLIDER LA SUPERVISION PRUDENTIELLE ET MACROPRUDENTIELLE DU SECTEUR DES ASSURANCES

1. AMENDEMENT DE LA LOI 64-12

- ÉLARGISSEMENT DES MISSIONS DE L'AUTORITÉ À LA STABILITÉ FINANCIÈRE
- ÉLABORATION DE TEXTES D'APPLICATION

2. AMENDEMENT DU LIVRE III DU CDA

- RENFORCEMENT DES POUVOIRS DE L'AUTORITÉ POUR LE BESOIN DE STABILITÉ, DE SOLVABILITÉ ET DE PROTECTION DES ASSURÉS ET INTRODUCTION DE MESURES D'INTERVENTION PRÉCOCE
- MISE EN PLACE D'UN CADRE DE RÉSOLUTION ET DE GESTION DE CRISES
- REFONTE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ DES ASSURANCES (FSA)
- MISE EN PLACE D'UN CADRE DE CONTRÔLE DE GROUPE

3. RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

- AMENDEMENT DU PLAN COMPTABLE DES ASSURANCES ET INTRODUCTION DES ASPECTS LIÉS À LA CONSOLIDATION DES COMPTES EN NORMES IFRS

4. PARACHÈVEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF À LA SOLVABILITÉ BASÉE SUR LES RISQUES (SBR) ET IMPLÉMENTATION DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

- FINALISATION DE LA CIRCULAIRE PILIER I ET PILIER III ET ARTICULATION SBR-CIRCULAIRE GÉNÉRALE
- AMENDEMENT DE LA CIRCULAIRE GÉNÉRALE POUR INTRODUIRE LES AJUSTEMENTS AU DOSSIER D'AGRÉMENT DES EAR EN LIGNE AVEC LES SPÉCIFICITÉS DE LA SBR
- RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE ÉCHANGES EAR ET PRISE EN CHARGE DES REPORTINGS PILIER III DE SBR
- LANCEMENT DES EXERCICES PRÉPARATOIRES (À BLANC) DE SBR
- MISE EN PLACE DES PROCÉDURES ET DES OUTILS DE CONTRÔLE DES EAR ASSUJETTIS À SBR
- DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EARS À LA VEILLE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE SBR (NOTAMMENT PILIER III ET ORSA)

ORIENTATION 2

5. INTENSIFICATION DE L'ADOPTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (SUPTECH) POUR LA SUPERVISION PRUDENTIELLE

- MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENTIEL DE DONNÉES RÉPONDANT AUX BESOINS DE SUPERVISION PRUDENTIELLE ET DE STATISTIQUES
- MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION INTÉGRÉE DE SUPERVISION PRUDENTIELLE BASÉE SUR CE RÉFÉRENTIEL
- INTÉGRATION DES OUTILS IA POUR UNE MEILLEURE AUTOMATISATION DE LA SUPERVISION BASÉE SUR LES DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES



OBJECTIF 03

ADAPTER LA SUPERVISION DU SECTEUR DES ASSURANCES AUX RISQUES ÉMERGENTS

1. SUPERVISION DES RISQUES CLIMATIQUES DU SECTEUR DES ASSURANCES

- MISE EN PLACE DES PROCÉDURES DE SUPERVISION DES RISQUES CLIMATIQUES ET DES OUTILS D'APPRÉCIATION DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF PAR LES EAR

2. SUPERVISION DES RISQUES CYBER DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

- MISE EN PLACE DES PROCÉDURES DE SUPERVISION DES CYBERS RISQUES ET DES OUTILS D'APPRÉCIATION DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF PAR LES EARS

3. SUPERVISION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE L'IA AU NIVEAU DU SECTEUR DES ASSURANCES

- MISE EN PLACE D'UN CADRE POUR LA GESTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE L'IA AU NIVEAU DU SECTEUR DES ASSURANCES



OBJECTIF 04

CONSOLIDER LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LBC & FT) POUR LE SECTEUR DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

1. CONSOLIDATION DU PROCESSUS DE CONTRÔLE DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX/FT

2. POURSUITE DE L'ALIGNEMENT COMPLET DU SECTEUR DES ASSURANCES AUX NORMES DU GAFI, AU CADRE LÉGAL ET AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

3. POURSUITE DES ACTIONS LBC/FT DE L'ACAPS DANS LE CADRE DES GROUPES DE TRAVAIL OPÉRATIONNELS ET TECHNIQUES COMPOSÉS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (ANRF, CNASNU, RÉGULATEURS...)

4. POURSUITE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ET DES OUTILS DIGITAUX DE SUPERVISION LBC/FT

5. POURSUITE DES ÉCHANGES TECHNIQUES ET CIBLÉS DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES SECTEURS DE L'ASSURANCE

6. PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DU MAROC PAR LE GAFIMOAN (2026-2027) POUR LE SECTEUR DES ASSURANCES

7. CONTRÔLE DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE LBC/FT PAR LE SECTEUR DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

ORIENTATION 3

“Promouvoir le développement et la transformation du secteur des Assurances en favorisant la digitalisation et l’innovation, et soutenir la durabilité”

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

01
Identifier les leviers de développement du secteur des assurances

02
Contribuer à la réduction des écarts de couvertures et soutenir la diversification de l’offre assurantielle

03
Renforcer le cadre réglementaire régissant la réassurance au Maroc

04
Encourager la durabilité du secteur des assurances et promouvoir la finance verte

05
Contribuer au renforcement des capacités des acteurs du secteur des assurances

06
Promouvoir et accompagner l’innovation et la digitalisation du Secteur des Assurances

ORIENTATION 3

Promouvoir le développement et la transformation du secteur des Assurances en favorisant la digitalisation et l'innovation, et soutenir la durabilité.



OBJECTIF 01

IDENTIFIER LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES ASSURANCES

1. ELABORATION ET DÉPLOIEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉCOULANT DE L'ÉTUDE STRATÉGIQUE SUR LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES ASSURANCES

- **RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES ASSURANCES** (INTÉGRATION DES RECOMMANDATIONS DE DE LA FEUILLE DE ROUTE DANS LES DIFFÉRENTS AXES DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'AUTORITÉ)



OBJECTIF 02

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉCARTS DE COUVERTURE ET SOUTENIR LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ASSURANTIELLE

1. CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DES ÉCARTS DE COUVERTURE EN ASSURANCE (PROTECTION GAP)

- **PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT GENRE**
- **ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RISQUES EN LIEN AVEC LES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

ORIENTATION 3

2. SOUTIEN À LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ASSURANTIELLE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'INSTAURATION DE L'OBLIGATION D'ASSURANCE POUR COUVRIR CERTAINS RISQUES

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSURANCE TAKAFUL

- Contribution au développement du marché financier participatif et à la diversification des placements des assurances Takaful, dans le cadre de la conformité chariatique
- Identification des nouveaux produits Takaful et accompagnement des EART (conception de garantie, modèles de contrats, agrément, règlements de gestion, fiscalité…)

ANALYSE JURIDIQUE DES ASSURANCES OBLIGATOIRES INSTAURÉES PAR LES TEXTES DE LOI HORS CDA ET PROPOSITION AU GOUVERNEMENT DES AMENDEMENTS NÉCESSAIRES POUR EN AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENTIEL DES OBLIGATIONS D'ASSURANCE

ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DES OBLIGATIONS D'ASSURANCE POUR COUVRIR CERTAINS RISQUES

ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR DES ASSURANCES DANS LE CADRE DU BASCULEMENT DE LA POPULATION (114)



OBJECTIF 03

RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LA RÉASSURANCE AU MAROC

OBJECTIF 04

ENCOURAGER LA DURABILITÉ DU SECTEUR DES ASSURANCES ET PROMOUVOIR LA FINANCE VERTE

1. IMPLÉMENTATION DES ACTIONS INSCRITES DANS LA FEUILLE DE ROUTE DU CCSRS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2. INTRODUCTION DES NORMES ESG DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES



OBJECTIF 05

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU SECTEUR DES ASSURANCES

1. POURSUITE DES FORMATIONS E-LEARNING ET REFONTE DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

2. FINALISATION DE L'ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DE L'ASSURANCE ET DES BESOINS EN FORMATION ET SUIVI DU DÉPLOIEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE PAR LE SECTEUR DES ASSURANCES



OBJECTIF 06

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION ET LA DIGITALISATION DU SECTEUR DES ASSURANCES

1. MISE EN PLACE D'INITIATIVES ET DE DISPOSITIFS FAVORISANT LA DIGITALISATION ET L'INNOVATION AU SEIN DU SECTEUR DES ASSURANCES

ORIENTATION 3

2. ADAPTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR DES ASSURANCES AFIN DE TIRER PARTI DES OPPORTUNITÉS ET DE RELEVER LES DÉFIS INDUITS PAR LA DIGITALISATION ET L'INNOVATION

3. CRÉATION DE CONSORTIUMS POUR LE PARTAGE DE DONNÉES

4. RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, EN FAVORISANT UNE CULTURE DIGITALE

5. IDENTIFICATION DES TENDANCES EN MATIÈRE D'INNOVATION DIGITALE DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES PRÉSENTANT DES RISQUES POUR LE CONSOMMATEUR ET PROCÉDER AU RENFORCEMENT DE LEUR ENCADREMENT

6. POURSUITE DES EFFORTS D'ADAPTATION DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE SUPERVISION À L'ÈRE DU DIGITAL

7. DÉMATÉRIALISATION DES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

8. ÉLABORATION DE PLANS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION EFFICACES, EN INTÉGRANT LES ASPECTS INNOVATION ET DIGITALISATION

9. RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES RÉGULATEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX ET CONVERGENCE VERS LES MEILLEURES PRATIQUES EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUPERVISION DU SECTEUR DANS UN CONTEXTE DE DIGITALISATION

ORIENTATION 4

“Contribuer à la mise à niveau du secteur de la prévoyance sociale ainsi qu’à la mise en œuvre des chantiers de l’élargissement de la protection sociale et de la réforme de la retraite”

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

01

Accompagner le secteur de la mutualité dans la redéfinition de son rôle à l’aune de la généralisation de l’assurance maladie obligatoire de base et contribuer à sa mise à niveau

02

Poursuivre l’accompagnement du Gouvernement dans le processus de généralisation de la protection sociale et de la réforme de la retraite

03

Adapter la Supervision du Secteur de la Prévoyance Sociale

ORIENTATION 4

Contribuer à la mise à niveau du secteur de la prévoyance sociale ainsi qu'à la mise en œuvre des chantiers de l'élargissement de la protection sociale et de la réforme de la retraite



OBJECTIF 01

ACCOMPAGNER LE SECTEUR DE LA MUTUALITÉ DANS LA REDÉFINITION DE SON RÔLE À L'AUNE DE LA GÉNÉRALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE DE BASE ET CONTRIBUER À SA MISE À NIVEAU

1. RÉALISATION D'UNE ÉTUDE STRATÉGIQUE SUR LE SECTEUR DE LA MUTUALITÉ

2. ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE ISSUE DE L'ÉTUDE STRATÉGIQUE

3. PARTICIPATION À LA REVUE DU PROJET DE CODE DE LA MUTUALITÉ



OBJECTIF 02

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DU GOUVERNEMENT DANS LE PROCESSUS DE GÉNÉRALISATION DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA RÉFORME DE LA RETRAITE

1. RÉALISATION D'UNE VEILLE SUR LES CHANTIERS DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE

2. RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ACTUARIELLES POUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE

ORIENTATION 4

3. ASSISTANCE TECHNIQUE AU MEF DANS L'ÉVALUATION DES SCÉNARIOS DE LA RÉFORME DE LA RETRAITE

4. PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES PROJETS DE TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DE LA RETRAITE

5. PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

6. RÉVISION DE LA CIRCULAIRE N° PS/9/21 POUR TENIR COMPTE DES NOUVELLES POPULATIONS COUVERTES

7. RÉALISATION D'ÉTUDES ACTUARIELLES POUR LES MUTUELLES

8. RÉALISATION DES ÉTUDES ACTUARIELLES SUR LES RÉGIMES AMO



OBJECTIF 03

ADAPTER LA SUPERVISION DU SECTEUR DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

1. POURSUITE DES MISSIONS DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION DES ORGANISMES DE RETRAITE

- MISSION DE CONTRÔLE AUPRÈS DE LA CIMR - PROCESSUS INTERVENANT DANS LA COMPTABILISATION DES COTISATIONS ET DES PRESTATIONS

- ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA CNRA ET DU RCAR (GOUVERNANCE, GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE, ..)

- ÉVALUATION DE L'IMPACT DU TRANSFERT DES CAISSES INTERNES DE RETRAITE (CIR) AU RCAR

2. REFONTE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE

- ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE BASÉE SUR LES RISQUES POUR LE CONTRÔLE DES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE

- DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DE CONTRÔLE BASÉE SUR LES RISQUES

3. RENFORCEMENT DES OUTILS DIGITAUX DE CONTRÔLE DES ORGANISMES DE RETRAITE

- AUTOMATISATION DES CANEVAS DES TABLEAUX DE BORD POUR LE REPORTING INTERNE PÉRIODIQUE (PAR RÉGIMES DE RETRAITE AVEC CONSOLIDATION DES DONNÉES ET INDICATEURS)

- CONSTRUCTION D'UNE TABLE DE MORTALITÉ POUR LE SECTEUR DES ASSURANCES ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE (POPULATION DES ASSURÉS, AFFILIÉS ET BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS)

- REFONTE DE L'OUTIL DE SIMULATION DES RÉGIMES DE RETRAITE (ATLAS)

- MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATEFORME WEB DE GESTION DES MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE - PARTIE ORGANISMES DE RETRAITE

4. POURSUITE DES MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE DES MUTUELLES ET DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DE L'AMO

- MISSIONS DE CONTRÔLE AUPRÈS DE 3 GRANDES MUTUELLES –GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

- MISSIONS DE CONTRÔLE AUPRÈS DE 6 MUTUELLES - PÉRENNITÉ DES CAISSES AUTONOMES

ORIENTATION 4

- MISSIONS DE CONTRÔLE À CARACTÈRE GÉNÉRAL AUPRÈS DE 4 MUTUELLES

- MISSIONS DE CONTRÔLE AUPRÈS DES MUTUELLES - GESTION DES PLACEMENTS ET DES PROVISIONS TECHNIQUES

- MISSIONS DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DIGITALISÉES DE LA GESTION DE L'AMO

5. RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS ET OUTIL DIGITAUX DE CONTRÔLE DES MUTUELLES ET DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DE L'AMO

- EXTENSION DE LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE D'ÉCHANGE AMO AUX RÉGIMES AMO TADAMON ET AMO ACHAMIL

- AUTOMATISATION DES CANEVAS ET TABLEAUX DE BORD POUR LE SUIVI DES INDICATEURS DE GESTION DES RÉGIMES AMO À PARTIR DE LA PLATEFORME D'ÉCHANGE AMO

- CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE D'ÉCHANGE DE DONNÉES AVEC LES MUTUELLES

- ÉLABORATION DES CANEVAS DE SUIVI DES INDICATEURS ET DONNÉES ISSUES DU RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIÈRE DES PLACEMENTS DES OG-AMO

- MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME WEB DE GESTION DES MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE POUR LE SECTEUR DE L'AMO ET DES MUTUELLES

- PROPOSITION DES AMENDEMENTS DU PCSM ET PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION CHARGÉE DE CES AMENDEMENTS

- Établissement d'un projet de plan Comptable spécifique à l'AMO

- Élaboration d'une démarche de contrôle des activités digitalisées de la gestion de l'AMO

- Élaboration d'une démarche de contrôle des provisions techniques et des placements des mutuelles

- Élaboration de la procédure de supervision relative à la liquidation d'une mutuelle

6. SUPERVISION MACROPRUDENTIELLE ET CONTRIBUTION À LA FEUILLE DE ROUTE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE

- Appréciation de la démarche appliquée par l'Autorité

- Mise à jour de la démarche sur la base des résultats de ladite appréciation

7. MISE EN PLACE D'UN RECUEIL JURIDIQUE DIGITALISÉ POUR LA PRÉVOYANCE SOCIALE

ORIENTATION 5

“Être une Autorité innovante, agile et attractive, en phase avec l’évolution numérique et ouverte sur ses environnements national et international”

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

01
Moderniser le modèle de management de l’Autorité et renforcer l’attractivité RH

02
Poursuivre la transformation digitale de l’Autorité et la réingénierie des process et renforcer la cyber résilience

03
Développer une communication multicible et promouvoir l’Image de l’Autorité

04
Renforcer le réseau de partenaires locaux et poursuivre le développement de la coopération internationale

ORIENTATION 5

Être une Autorité innovante, agile et attractive, en phase avec l'évolution numérique et ouverte sur ses environnements national et international



OBJECTIF 01

MODERNISER LE MODÈLE DE MANAGEMENT ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RH

1. VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE COLLABORATEUR

2. DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE PRÉPARATION DE LA RELÈVE

3. DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ORGANISATIONNELLES « KNOWLEDGEMANAGEMENT »

4. ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSFORMATION MANAGÉRIALE ET DE L'INNOVATION

5. RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'AUTORITÉ EN TANT QU'EMPLOYEUR

6. DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL ET RÉINGÉNIERIE RH

7. GESTION DE CARRIÈRE ET POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

8. RENFORCEMENT DE LA CULTURE INTERNE ET ENGAGEMENT COLLECTIF

ORIENTATION 5

OBJECTIF 02

POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'AUTORITÉ ET LA RÉINGÉNIERIE DES PROCESS ET RENFORCER LA CYBER RÉSILIENCE

1. MODERNISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET RENFORCEMENT DE LA DIGITALISATION ET DE L'AGILITÉ

- ADOPTION DES TECHNOLOGIES DISRUPTIVES
- MODERNISATION DE NOTRE SI
- OPTIMISATION DU PATRIMOINE APPLICATIF
- AMÉLIORATION DE L'ARCHITECTURE TECHNIQUE
- INSTAURATION DE LA BONNE GOUVERNANCE SI

2. MISE EN PLACE DE L'ACAPS DATA FOUNDATIONS : DATAHUB, GOUVERNANCE & REPORTING

- MISSION D'ACCOMPAGNEMENT « DATA MANAGEMENT »
- MISE EN PLACE D'UN MIDDLEWARE DATA ACAPS / ECOSYSTÈME
- MISE EN PLACE DES CAS D'USAGE DATA - RÉINGÉNIERIE DU REPORTING
- INSTAURATION DE LA GOUVERNANCE DE DONNÉES

3. MISE EN PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SI) ET RÉINGÉNIERIE DES PROCESS

- INSTAURATION DU DISPOSITIF D'ARCHITECTURE D'ENTREPRISE
- RÉINGÉNIERIE DES PROCESS ET CONSOLIDATION DES PROCÉDURES ET GUIDES DES ACTIVITÉS

4. DIGITALISATION DES ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION DU PARC APPLICATIF

5. RENFORCEMENT DE L'IMMUNITÉ NUMÉRIQUE INTERNE

- POURSUITE DU RENFORCEMENT DE LA CYBER SÉCURITÉ DE L'ACAPS
- RÉSILIENCE DES ENVIRONNEMENTS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ DES DONNÉES
- RÉSILIENCE DE L'ECOSYSTÈME ET ENRICHISSEMENT DU CORPUS DE CERTIFICATION
- RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

6. CONSOLIDATION DE LA GESTION DES RISQUES DE L'AUTORITÉ

- REVUE EXTERNE DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES
- DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE
- MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS (SMCA)
- MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES INTERNES LIÉS À L'IA

7. RENFORCEMENT DE LA CONFORMITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE

ORIENTATION 5

8. RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE

- MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE EN INTERNE

9. RENFORCEMENT DE L'ALIGNEMENT NORMATIF DU FONCTIONNEMENT INTERNE

10. RENFORCEMENT DE LA DÉONTOLOGIE AU SEIN DE L'AUTORITÉ

11. CONSOLIDATION DE LA PERFORMANCE, DE LA FIABILITÉ ET DE L'EFFICIENCE DE L'AUDIT INTERNE



OBJECTIF 03

DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION MULTICIBLE ET PROMOUVOIR L'IMAGE DE L'AUTORITÉ

1. ACCOMPAGNEMENT DE L'ACCULTURATION DES COLLABORATEURS DE L'AUTORITÉ

- DÉPLOIEMENT D'UN CALENDRIER ÉVÈNEMENTIEL INTERNE DÉDIÉ À L'ACULTURATION, AUX RENCONTRES INTERNES ET AUX SESSIONS DE SENSIBILISATION THÉMATIQUES

- RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'INFORMATION INTERNE

2. PROMOTION DE L'IMAGE DE L'AUTORITÉ AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE RELATIONS PRESSE OU RELATIONS PUBLIQUES

- MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES OUTILS ET CANAUX DIGITAUX AU PROFIT DE L'IMAGE DE L'ACAPS



OBJECTIF 04

RENFORCER LE RÉSEAU DE PARTENAIRES LOCAUX ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE PARTENAIRES LOCAUX

- CARTOGRAPHIE ET ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DE PARTENAIRES LOCAUX

- ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT LOCAL

2. RENFORCEMENT DE L'ACTION DE L'ACAPS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

- RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DE L'ACAPS AU SEIN DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX DE SUPERVISION DES SECTEURS CONTRÔLÉS

- PARTICIPATION À DES TRIBUNES INTERNATIONALES SUR DES SUJETS PRIORITAIRES POUR L'AUTORITÉ

3. DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE SOUTENUE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

- DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE SOUTENUE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC LES HOMOLOGUES

- MISE EN PLACE LES CADRES CONVENTIONNELS BILATÉRAUX OU MULTILATÉRAUX POUR L'ÉCHANGE D'INFORMATION À DES FINS DE SUPERVISION

- RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DE L'ACAPS À DES COLLÈGES DE SUPERVISION

ROYAUME DU MAROC

ACAPS

هيئة مراقبة التأمينات و الاحتياط الاجتماعي

ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵜⵣⵣⵉⵡⵉⵏ ⴷ ⵜⵣⵔⵉ ⵏ ⵜⵎⵙⵓⵙⵙⵉ

Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

Avenue Al Arâr, Hay Riad Rabat - Maroc
Tél : +212 (0) 538 06 08 18 - Fax : +212 (0) 538 06 08 99 / 08 01
E-mail : contact@acaps.ma

www.acaps.ma